



HAMEL
CONSTRUCTION INC.

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE
PARC ÉOLIEN MONT SAINT-MARGUERITE
À SAINT-SYLVESTRE, SAINT SÉVÉRIN ET
SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Présenté par
Hamel Construction Inc.

Novembre 2015



Saint-Édouard, le 9 novembre 2015

HAMEL CONSTRUCTION

Forte d'une expérience de plus de 45 ans, Hamel Construction œuvre principalement dans le domaine des travaux de génie civil et d'infrastructures maritimes. L'expérience accumulée au fil des ans a permis d'acquérir des compétences et un savoir-faire reconnu dans l'industrie et ainsi d'étendre les activités de l'entreprise vers de nouveaux horizons dont la réalisation de parcs éoliens.

Les bureaux administratifs, les ateliers mécaniques et de fabrication sont situés à Saint-Édouard-de-Lotbinière dans la région Chaudière-Appalaches. L'entreprise possède également un bâtiment commercial sur la rue Semple à Québec où sont exploités un service de déneigement, un atelier de mécanique ainsi que la division Transfo Soudure.

APPUI AU PROJET

Hamel Construction tient à manifester son préjugé favorable envers les énergies renouvelables et appuie le projet du parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Fort de son implication comme entrepreneur général pour la réalisation des parcs éoliens Témiscouata et de la Côte-de-Beaupré, Hamel Construction, en tant qu'entreprise établie en Chaudière-Appalaches, maintient son intérêt pour le développement de l'industrie éolienne dans sa propre région.

Nous avons pris connaissance des principales répercussions du parc éolien Mont Ste-Marguerite qui toucheraient les milieux biologiques et humains et nous considérons que les impacts semblent mineurs à ces niveaux. Nous sommes convaincus que le projet de parc éolien du Mont Sainte-Marguerite aura des retombées importantes sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. La création et le maintien d'emplois ainsi que les retombées économiques directes et indirectes générées sur le territoire sont des facteurs structurants pour une région.

Considérant que Hamel Construction fut un acteur important dans la phase de construction de parcs éoliens en milieu boisé et montagneux, nous pouvons également affirmer que lors de la réalisation de ce type de projets, une grande importance est accordée à respecter les engagements pris par le promoteur dans l'étude d'impact et les certificats d'autorisation émis par le MDDELCC afin de minimiser les répercussions sur les milieux environnants.

Nous sommes conscients que chaque projet a un impact direct sur l'environnement et les communautés avoisinantes mais nous considérons que dans le cadre de ce projet, les mesures d'atténuation proposées et les engagements pris par le promoteur permettront une réalisation et une exploitation du parc éolien dans le plus grand respect de l'environnement.

Hamel Construction est favorable à la réalisation du parc éolien Mont Sainte-Marguerite et nous croyons qu'il devrait être autorisé considérant les répercussions mineures mais surtout les impacts positifs qui y sont associés pour la communauté et la région Chaudière-Appalaches.